

DÉCISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie Meublés de tourisme

N° : 13227 MT 062020 3227 00

Le meublé identifié ci-dessous est classé en **3*** pour une capacité de **14 personnes**.

Dénomination commerciale : REFUGE OUT OF THE CITY

Adresse du meublé : GITE, CIBERT

Étage : RDC

Code postal : 64260 Ville : ARUDY

Identification du loueur :

Nom : SCI Prénom : ROC

Adresse : 30 ALLEES DE TOURNY

Code postal : 33000 Ville : BORDEAUX

Téléphone : 06 81 63 51 57 E-mail : refugeoutofthecity@gmail.com

Identification du mandataire, le cas échéant :

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

V1-2020

Le présent classement est délivré pour 5 ans.

Fait à : Saint-Jean-de-Védas

Le : 27 juillet 2020

Nom et signature du représentant de
l'organisme évaluateur

Michel CHAZOTTES

**12345 ÉTOILES DE FRANCE
CLASSEMENT OFFICIEL
DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES**
RCS Montpellier 525 195 665
11, rue des Carrières
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
06 46 35 44 25



Avertissement : au terme de l'article D 324-4 du Code du Tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

DÉCISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie Meublés de tourisme

N° : 13227 MT 062020 3228 00

Le meublé identifié ci-dessous est classé en **3*** pour une capacité de **4 personnes**.

Dénomination commerciale : REFUGE OUT OF THE CITY

Adresse du meublé : BERGERIE,CIBERT

Étage : RDC

Code postal : 64260 Ville : ARUDY

Identification du loueur :

Nom : SCI

Prénom : ROC

Adresse : 30 ALLEES DE TOURNY

Code postal : 33000 Ville : BORDEAUX

Téléphone : 06 81 63 51 57

E-mail : refugeoutofthecity@gmail.com

Identification du mandataire, le cas échéant :

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

V1-2020

Le présent classement est délivré pour 5 ans.

Fait à : Saint-Jean-de-Védas

Le : 27 juillet 2020

Nom et signature du représentant de
l'organisme évaluateur

Michel CHAZOTTES

12345 ÉTOILES DE FRANCE
CLASSEMENT OFFICIEL
DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
RCS Montpellier 525 195 665
11, rue des Carrières
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
06 46 35 44 25



Avertissement : au terme de l'article D 324-4 du Code du Tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. À l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.



**CLASSEMENT OFFICIEL
DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES**

GRILLE DE CONTRÔLE



V1_2020

Nature du demandeur	Loueur
Nom du demandeur	SCI
Prénom du demandeur	ROC
Civilité du demandeur	Société
Adresse du demandeur	30 ALLEES DE TOURNY
Code postal du demandeur	33000
Commune du demandeur	BORDEAUX
Pays du demandeur	FRANCE
Téléphone 1 du demandeur	06 81 63 51 57
Courriel du demandeur	refugeoutofthecity@gmail.com
Adresse du logement meublé	GITE, CIBERT
Étage du logement meublé	RDC
Code postal du logement meublé	64260
Commune du logement meublé	ARUDY
Téléphone du logement meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant :	REFUGE OUT OF THE CITY
Capacité d'accueil du logement meublé	14
Classement actuel	Non classé
Classement sollicité	3*
Numéro interne de rapport pour l'organisme évaluateur	13227 MT 062020 3227 00
Date de la visite d'inspection	04/06/2020
Date d'émission du document	27/07/2020
Nom de l'organisme évaluateur accrédité	12345 ÉTOILES DE FRANCE
SIRET de l'organisme évaluateur accrédité	52519566500019
Adresse 1 de l'organisme évaluateur accrédité	11 RUE DES CARRIÈRES
Adresse 2 de l'organisme évaluateur accrédité	
Code postal de l'organisme évaluateur accrédité	34430
Commune de l'organisme évaluateur accrédité	SAINT JEAN DE VEDAS
Téléphone de l'organisme évaluateur accrédité	06 46 35 44 25
Fax de l'organisme évaluateur accrédité	
Courriel de l'organisme évaluateur accrédité	contact@etoiles-de-france.fr
Site internet de l'organisme évaluateur accrédité	www.etoiles-de-france.fr
Civilité de l'inspecteur	Madame
Nom de l'inspecteur	TATIN VALERIE
Tout ou partie du travail d'inspection a-t-il été sous-traité ?	NON
Si oui, préciser les motifs :	
Si oui, nom du sous-traitant :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance interne :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance externe :	

RAPPORT DE CONTRÔLE DÉTAILLÉ

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 1 : Equipements et aménagements									
1.1 Aménagement général									
Surfaces de l'habitation									
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour une personne	3*		16 m2					
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour 2 personnes	3*		18 m2					
	Surface minimum chambre supplémentaire	3*		9 m2					
	Surface minimum par personne supplémentaire (au delà de deux) par pièce d'habitation	3*		3 m2					
1	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires conforme	3*	x	5	o	5		198,6838 m2	Maison en pierre sur 3 niveaux, cuisine donnant sur salon, 1 salon, 6 chambres, 4 salles de bain, 5 WC
2	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 25%	3*	o	4	o	4			
3	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 50%	3*	o	4	o	4			
4	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 75%	3*	o	4	o	4			
5	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 100%	3*	o	4	o	4			
Équipement électrique de l'habitation									
6	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	3*	x	1	o	1			
7	Éclairage en bon état de fonctionnement de chaque pièce	3*	x	4	o	4			
Téléphonie et communication									
8	Téléphone à proximité immédiate	3*	NA	NA	n				
9	Mise à disposition d'un téléphone à l'intérieur du logement avec au besoin un système de facturation correspondant à la période de location - téléphone sans fil obligatoire pour la catégorie 5*	3*	x	1	n				
10	Accès internet haut débit	3*	o	3	o	3			testé sur place
Télévision et équipement hi-fi									
11	Télévision couleur installée avec télécommande	3*	x	2	o	2			
12	Télévision couleur à écran plat installée avec télécommande	3*	o	2	o	2			
13	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou thématiques	3*	o	2	o	2			TV satellite
14	Chaîne hi-fi (avec radio)	3*	o	2	n				
15	Lecteur DVD	3*	o	2	o	2			
Équipement pour le confort du client									
16	Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation	3*	x	4	o	4			
17	Présence d'ouvrants sur l'extérieur dans chaque pièce de d'habitation	3*	x	5	o	5			
18	Occultation opaque extérieure ou intérieure dans chaque pièce recevant du couchage	3*	x	5	o	5			volets extérieurs bois

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
19	Confort acoustique : toutes précautions techniques devront être prises pour assurer une isolation suffisante conformément aux règles applicables à la date de la construction	3*	x	5	o	5			en montagne
20	Existence d'un système de chauffage	3*	x	5	o	5			au gaz et cheminée
21	Climatisation ou système de rafraîchissement d'air	3*	o	3	n				
22	Machine à laver le linge pour les logements de plus de 4 personnes (inclus)	3*	x	3	o	3			
23	Séchoir à linge électrique pour les logements de plus de 6 personnes (inclus) - obligatoire en 5* pour les logements de plus de 2 personnes inclus	3*	o	2	o	2			
24	Étendage ou séchoir à linge	3*	x	4	o	4			
25	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai brosse avec serpillère ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent, un fer et une table à repasser)	3*	x	5	o	5			seau, balai, serpillère, pelle, table et fer à repasser
Mobiliers									
26	Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant - obligatoire dans chaque pièce d'habitation pour les catégories 3* 4* & 5*	3*	x	4	o	4			
27	Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement	3*	x	4	o	4			
28	Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuils et table basse	3*	x	4	o	4			nombreux fauteuils et table basse
29	Mobilier coordonné ou présentant une harmonie d'ensemble	3*	x	3	o	3			
1.2 Aménagement des chambres									
Literie									
	Lit(s) pour une personne	3*		90X190					4 lits 1 personne 90X190
	Lit(s) pour deux personnes	3*		140X190					5 lits doubles 140X190
30	Respect des dimensions du ou des lits	3*	x	4	o	4			
31	Un oreiller par personne (2 pour les catégories 3* 4* et 5*)	3*	x	2	o	2			
32	Deux couvertures ou une couette par lit - couette obligatoire en 4* & 5*	3*	x	2	o	2			
33	Matelas protégé par des alaises ou des housses amovibles	3*	x	2	o	2			alèzes
Équipements et mobiliers (dont électriques)									
34	Éclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant	3*	x	1	o	1			
35	Interrupteur central près du lit (va et vient)	3*	o	2	n				
36	Présence d'une table ou tablette de chevet ou tabouret tête de lit par personne	3*	o	2	n				
1.3 Équipement et aménagement des sanitaires									
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à : 6 personnes									
37	Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	x	5	o	5		14,5222 m2	
38	Équipement minimum de la salle d'eau : - un lavabo avec eau chaude - une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire pour pour les catégories 1* 2* & 3* - une baignoire (dimensions supérieures au standard) équipée d'une douche avec pare-douche (dimensions supérieures au standard) obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	o	3			baignoire avec paroi vitrée
39	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement - WC indépendant de la salle d'eau pour les 5*	3*	x	2	o	2		1,624 m2	WC dans salle de bains

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements de plus de (inclus) : 7 personnes									
40	Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	x	5	o	5		3,024 m2	
41	Équipement minimum salle d'eau supplémentaire : - un lavabo avec eau chaude - une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche - obligatoire pour toutes les catégories	3*	x	3	n				rideau douche
42	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement	3*	x	2	o	2			WC dans salle d'eau
Équipements salle(s) d'eau									
43	Deux points lumineux dont un sur le lavabo	3*	o	2	o	2			
44	Une prise de courant libre à proximité du miroir	3*	x	2	o	2			
45	Patère(s)	3*	x	1	o	1			
46	Miroir - miroir en pied obligatoire pour les 4* & 5*	3*	o	2	o	2			
47	Tablette sous miroir ou plan vasque	3*	o	2	o	2			plan vasque
48	Espaces de rangement (hors tablette sous miroir et plan vasque)	3*	x	2	o	2			
49	Sèche-cheveux électrique	3*	x	1	o	1			
1.4 Équipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine intérieur au logement									
Bac(s) à laver									
50	Évier avec robinet mélangeur ou mitigeur avec sortie d'eau unique	3*	x	3	o	3			
Appareils de cuisson									
	Table de cuisson pour logement jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*		4		foyers			
	Table de cuisson pour logement de plus de 5 personnes (inclus)	3*		4		foyers			5 foyers gaz
51	Nombre de foyers respectés	3*	x	3	o	3			
52	Plaque vitrocéramique ou à induction	3*	o	3	n				
53	Mini four pour les logements jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*	NA	NA	o	NA			
54	Four	3*	x	3	o	3			
55	Four à micro-ondes	3*	x	3	o	3			
56	Ventilation ou hotte aspirante ou ventilation mécanique contrôlée	3*	x	4	n				absence
57	Quantité de vaisselle non dépareillée en nombre suffisant pour le nb d'occupants - verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols ou équivalents, tasses à café, verres à vin, verres apéritif, coupes à champagne obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	o	3			en quantité et non dépareillée
58	Quantité de matériel pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte	3*	x	3	o	3			complet
59	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout	3*	x	2	o	2			fait tout
Autres matériels									
60	Cafetière	3*	x	2	o	2			cafetières filtre et dosettes
61	Bouilloire	3*	x	1	o	1			
62	Grille-pain	3*	x	1	o	1			
63	Machine à laver la vaisselle pour les logements de plus de 4 personnes (inclus) - 2 personnes (inclus) pour les catégories 4* & 5*	3*	x	2	o	2			
64	Réfrigérateur avec compartiment conservateur	3*	x	4	o	4			
65	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	3*	o	2	o	2			
66	Poubelle fermée	3*	x	1	o	1			

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Ascenseurs									
Immeuble ou habitat collectif									
67	Pour accéder au 4e étage à partir du RdC	3*	NA	NA	o	NA			
68	Pour accéder au 3e étage à partir du RdC	3*	NA	NA	o	NA			-
Parking voiture									
69	Emplacement(s) à proximité	3*	x	4	o	4			-
70	Emplacements privatifs	3*	x	2	o	2			-
71	Garage privatif fermé	3*	o	2	n				
Balcon, loggia, terrasse, jardin									
72	Logement meublé avec balcon ou loggia (3 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	2	o	2			
73	Logement meublé avec terrasse ou jardin privé (5 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	3	o	3		25 m2	avec salon de jardin
74	Logement meublé avec parc ou jardin (50 m2 minimum ou 200 m2 si commun à d'autres logements)	3*	o	4	o	4		1000 m2	
75	Un équipement de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	o	2			babyfoot
76	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	o	2			table de ping pong
77	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	n				
Environnement									
78	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine agréable et dégagée)	3*	o	4	o	4			vue montagne sur Forêt du Bajet
79	Logement avec accès immédiat à des pistes de ski ou plage ou plan d'eau	3*	o	4	n				
80	Logement proche de centre(s) d'animation(s), lieux de spectacles, de commerces ou de transport(s) public(s)	3*	o	4	n				
1.6 État et propreté des installations et des équipements									
81	Les sanitaires (toilettes et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
82	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
83	Le mobilier est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
84	La literie est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
85	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 2 : Service au client									
2.1 Qualité et fiabilité de l'information au client									
86	Mise à disposition de la présente grille de classement ou de son résumé sur demande	3*	x	1	o	1			numérique
87	Mise à disposition de dépliants et brochures d'information locale pratiques et touristiques mis à jour (année courante)	3*	x	3	o	3			numérique
88	Documentation d'informations touristiques traduite en au moins une langue étrangère mise à disposition	3*	o	2	o	2			anglais
2.2 Les services proposés									
89	Accueil personnalisé sur place	3*	o	3	o	3			
90	Draps à la demande - draps inclus pour 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
91	Linge de toilette à la demande - linge de toilette inclus pour catégorie 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
92	Linge de table à la demande - Linge de table inclus pour la catégorie 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
93	Lits faits à l'arrivée à la demande - service inclus pour la catégorie 5*	3*	o	3	o	3			
94	Matériel pour bébé (siège et lit à la demande)	3*	x	2	o	2			
95	Service de ménage à la demande	3*	x	2	o	2			en supplément
96	Produit d'entretien à la demande ou mis à disposition	3*	x	3	o	3			
97	Adaptateurs électriques à la demande	3*	x	2	o	2			sur demande
Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable									
3.1 Accessibilité									
Information, sensibilisation									
98	Informations concernant l'accessibilité sur la documentation relative au logement	3*	NA	NA					
Autres services									
99	Mise à disposition d'une boucle magnétique portative	3*	o	2	n				
100	Réveil lumineux ou vibreur	3*	o	2	n				
101	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et couleurs	3*	o	2	n				
102	Mise à disposition d'un téléphone à grosses touches	3*	o	2	n				
103	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	3*	o	2	n				
104	Largeur de toutes les portes adaptée	3*	o	2	n				
105	Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (un seul message à la fois)	3*	o	2	n				
3.2 Développement durable									
106	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie	3*	x	2	o	2			ampoules basse consommation
107	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie supplémentaire	3*	o	2	o	2			détecteurs de présence extérieurs
108	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau	3*	x	2	o	2			mousseurs sur robinet
109	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau supplémentaire	3*	o	2	o	2			double débit chasse d'eau
110	Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte volontaire	3*	x	2	o	2			bacs tri sélectif dans local table de ping pong
111	Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	3*	x	3	o	3			dans livret d'accueil
112	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	3*	o	3	o	3			produits vaisselle et vitre ecolabel

V1.2020



RÉSULTATS DU RAPPORT



Adresse du logement meublé :
GITE, CIBERT
64260
ARUDY

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables) :	195
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a) :	186
c) Nombre de points obligatoires atteints :	187
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	OUI
d) Nombre de points obligatoires à compenser - dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit a-c*3 :	24
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée :	105
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de e) :	21
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	45
h) Nombre de points à la carte atteints :	67
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	OUI

V1.2020

Nom de l'inspecteur : TATIN VALERIE

Date : 27 juillet 2020

12345 ÉTOILES DE FRANCE
CLASSEMENT OFFICIEL
DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
RCS Montpellier 525 195 665
11, rue des Carrières
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
06 46 35 44 25

V1.2020



**CLASSEMENT OFFICIEL
DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES**

GRILLE DE CONTRÔLE



V1_2020

Nature du demandeur	Loueur
Nom du demandeur	SCI
Prénom du demandeur	ROC
Civilité du demandeur	Société
Adresse du demandeur	30 ALLEES DE TOURNY
Code postal du demandeur	33000
Commune du demandeur	BORDEAUX
Pays du demandeur	FRANCE
Téléphone 1 du demandeur	06 81 63 51 57
Courriel du demandeur	refugeoutofthecity@gmail.com
Adresse du logement meublé	BERGERIE, CIBERT
Étage du logement meublé	RDC
Code postal du logement meublé	64260
Commune du logement meublé	ARUDY
Téléphone du logement meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant :	REFUGE OUT OF THE CITY
Capacité d'accueil du logement meublé	4
Classement actuel	Non classé
Classement sollicité	3*
Numéro interne de rapport pour l'organisme évaluateur	13227 MT 062020 3228 00
Date de la visite d'inspection	04/06/2020
Date d'émission du document	27/07/2020
Nom de l'organisme évaluateur accrédité	12345 ÉTOILES DE FRANCE
SIRET de l'organisme évaluateur accrédité	52519566500019
Adresse 1 de l'organisme évaluateur accrédité	11 RUE DES CARRIÈRES
Adresse 2 de l'organisme évaluateur accrédité	
Code postal de l'organisme évaluateur accrédité	34430
Commune de l'organisme évaluateur accrédité	SAINT JEAN DE VEDAS
Téléphone de l'organisme évaluateur accrédité	06 46 35 44 25
Fax de l'organisme évaluateur accrédité	
Courriel de l'organisme évaluateur accrédité	contact@etoiles-de-france.fr
Site internet de l'organisme évaluateur accrédité	www.etoiles-de-france.fr
Civilité de l'inspecteur	Madame
Nom de l'inspecteur	TATIN VALERIE
Tout ou partie du travail d'inspection a-t-il été sous-traité ?	NON
Si oui, préciser les motifs :	
Si oui, nom du sous-traitant :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance interne :	
Si oui, s'agit-il d'une sous traitance externe :	

RAPPORT DE CONTRÔLE DÉTAILLÉ

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 1 : Equipements et aménagements									
1.1 Aménagement général									
Surfaces de l'habitation									
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour une personne	3*		16 m2					
	Surface minimum d'un logement d'une pièce d'habitation pour 2 personnes	3*		18 m2					
	Surface minimum chambre supplémentaire	3*		9 m2					
	Surface minimum par personne supplémentaire (au delà de deux) par pièce d'habitation	3*		3 m2					
1	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires conforme	3*	x	5	o	5		107,9296 m2	Maison en pierre sur 2 niveaux, cuisine ouverte sur salon 2 mezzanines, 2 chambres, 2 salle de bains/WC
2	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 25%	3*	o	4	o	4			
3	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 50%	3*	o	4	o	4			
4	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 75%	3*	o	4	o	4			
5	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors sanitaires majorée de 100%	3*	o	4	o	4			
Équipement électrique de l'habitation									
6	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	3*	x	1	o	1			
7	Éclairage en bon état de fonctionnement de chaque pièce	3*	x	4	o	4			
Téléphonie et communication									
8	Téléphone à proximité immédiate	3*	NA	NA	n				
9	Mise à disposition d'un téléphone à l'intérieur du logement avec au besoin un système de facturation correspondant à la période de location - téléphone sans fil obligatoire pour la catégorie 5*	3*	x	1	n				
10	Accès internet haut débit	3*	o	3	o	3			box orange
Télévision et équipement hi-fi									
11	Télévision couleur installée avec télécommande	3*	x	2	o	2			
12	Télévision couleur à écran plat installée avec télécommande	3*	o	2	o	2			
13	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou thématiques	3*	o	2	o	2			TV par satellite
14	Chaîne hi-fi (avec radio)	3*	o	2	n				
15	Lecteur DVD	3*	o	2	o	2			
Équipement pour le confort du client									
16	Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation	3*	x	4	o	4			
17	Présence d'ouvrants sur l'extérieur dans chaque pièce de d'habitation	3*	x	5	o	5			
18	Occultation opaque extérieure ou intérieure dans chaque pièce recevant du couchage	3*	x	5	o	5			stores occultants

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
19	Confort acoustique : toutes précautions techniques devront être prises pour assurer une isolation suffisante conformément aux règles applicables à la date de la construction	3*	x	5	o	5			montagne
20	Existence d'un système de chauffage	3*	x	5	o	5			individuel au gaz, cheminée
21	Climatisation ou système de rafraîchissement d'air	3*	o	3	n				
22	Machine à laver le linge pour les logements de plus de 4 personnes (inclus)	3*	x	3	o	3			
23	Séchoir à linge électrique pour les logements de plus de 6 personnes (inclus) - obligatoire en 5* pour les logements de plus de 2 personnes inclus	3*	o	2	o	2			
24	Étendage ou séchoir à linge	3*	x	4	o	4			tancarville
25	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai brosse avec serpillère ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent, un fer et une table à repasser)	3*	x	5	o	5			seau, balai, aspirateur, serpillère, pelle, tanle et fer à repasser
Mobiliers									
26	Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant - obligatoire dans chaque pièce d'habitation pour les catégories 3* 4* & 5*	3*	x	4	o	4			
27	Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement	3*	x	4	o	4			
28	Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuils et table basse	3*	x	4	o	4			canapé, fauteuils, convertible et table basse
29	Mobilier coordonné ou présentant une harmonie d'ensemble	3*	x	3	o	3			
1.2 Aménagement des chambres									
Literie									
	Lit(s) pour une personne	3*		90X190					
	Lit(s) pour deux personnes	3*		140X190				2X140X190	1 lit double par chambre
30	Respect des dimensions du ou des lits	3*	x	4	o	4			
31	Un oreiller par personne (2 pour les catégories 3* 4* et 5*)	3*	x	2	o	2			
32	Deux couvertures ou une couette par lit - couette obligatoire en 4* & 5*	3*	x	2	o	2			
33	Matelas protégé par des alaises ou des housses amovibles	3*	x	2	o	2			alèzes
Équipements et mobiliers (dont électriques)									
34	Éclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant	3*	x	1	o	1			
35	Interrupteur central près du lit (va et vient)	3*	o	2	o	2			
36	Présence d'une table ou tablette de chevet ou tabouret tête de lit par personne	3*	o	2	o	2			
1.3 Équipement et aménagement des sanitaires									
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à : 6 personnes									
37	Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	x	5	o	5		7,8056 m2	
38	Équipement minimum de la salle d'eau : - un lavabo avec eau chaude -une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche obligatoire pour pour les catégories 1* 2* & 3* - une baignoire (dimensions supérieures au standard) équipée d'une douche avec pare-douche (dimensions supérieures au standard) obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	n				baignoire avec rideau de douche
39	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement - WC indépendant de la salle d'eau pour les 5*	3*	x	2	o	2			WC dans salle de bains

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements de plus de (inclus) : 7 personnes									
40	Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant	3*	NA	NA				3,5 m2	
41	Équipement minimum salle d'eau supplémentaire : - un lavabo avec eau chaude - une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche - obligatoire pour toutes les catégories	3*	NA	NA					douche
42	Un WC (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement	3*	NA	NA					WC dans salle d'eau à l'étage
Équipements salle(s) d'eau									
43	Deux points lumineux dont un sur le lavabo	3*	o	2	o	2			
44	Une prise de courant libre à proximité du miroir	3*	x	2	o	2			
45	Patère(s)	3*	x	1	o	1			
46	Miroir - miroir en pied obligatoire pour les 4* & 5*	3*	o	2	o	2			
47	Tablette sous miroir ou plan vasque	3*	o	2	o	2			plan vasque
48	Espaces de rangement (hors tablette sous miroir et plan vasque)	3*	x	2	o	2			
49	Sèche-cheveux électrique	3*	x	1	o	1			
1.4 Équipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine intérieur au logement									
Bac(s) à laver									
50	Évier avec robinet mélangeur ou mitigeur avec sortie d'eau unique	3*	x	3	o	3			
Appareils de cuisson									
	Table de cuisson pour logement jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*		4		foyers			
	Table de cuisson pour logement de plus de 5 personnes (inclus)	3*		4		foyers			5 foyers gaz
51	Nombre de foyers respectés	3*	x	3	o	3			
52	Plaque vitrocéramique ou à induction	3*	o	3	n				
53	Mini four pour les logements jusqu'à 4 personnes (inclus)	3*	NA	NA	o	NA			
54	Four	3*	x	3	o	3			
55	Four à micro-ondes	3*	x	3	o	3			
56	Ventilation ou hotte aspirante ou ventilation mécanique contrôlée	3*	x	4	n				absence
57	Quantité de vaisselle non dépareillée en nombre suffisant pour le nb d'occupants - verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols ou équivalents, tasses à café, verres à vin, verres apéritif, coupes à champagne obligatoire pour 4* & 5*	3*	x	3	o	3			en quantité et non dépareillée
58	Quantité de matériel pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte	3*	x	3	o	3			complet
59	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout	3*	x	2	o	2			fait tout
Autres matériels									
60	Cafetière	3*	x	2	o	2			cafetière filtre et à dosettes
61	Bouilloire	3*	x	1	o	1			
62	Grille-pain	3*	x	1	o	1			
63	Machine à laver la vaisselle pour les logements de plus de 4 personnes (inclus) - 2 personnes (inclus) pour les catégories 4* & 5*	3*	x	2	o	2			
64	Réfrigérateur avec compartiment conservateur	3*	x	4	o	4			
65	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	3*	o	2	o	2			
66	Poubelle fermée	3*	x	1	o	1			

V1.2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Ascenseurs									
Immeuble ou habitat collectif									
67	Pour accéder au 4e étage à partir du RdC	3*	NA	NA	o	NA			
68	Pour accéder au 3e étage à partir du RdC	3*	NA	NA	o	NA			-
Parking voiture									
69	Emplacement(s) à proximité	3*	x	4	o	4			-
70	Emplacements privatifs	3*	x	2	o	2			-
71	Garage privatif fermé	3*	o	2	n				
Balcon, loggia, terrasse, jardin									
72	Logement meublé avec balcon ou loggia (3 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	2	o	2			
73	Logement meublé avec terrasse ou jardin privé (5 m2 minimum) équipé d'un mobilier de jardin	3*	o	3	o	3		25 m2	avec mobilier de jardin
74	Logement meublé avec parc ou jardin (50 m2 minimum ou 200 m2 si commun à d'autres logements)	3*	o	4	o	4		2000 m2	
75	Un équipement de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	o	2			table de ping pong
76	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	n				
77	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	3*	o	2	n				
Environnement									
78	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine agréable et dégagée)	3*	o	4	o	4			vue dégagée sur montagne / forêt du Bajet
79	Logement avec accès immédiat à des pistes de ski ou plage ou plan d'eau	3*	o	4	n				à plus de 500m
80	Logement proche de centre(s) d'animation(s), lieux de spectacles, de commerces ou de transport(s) public(s)	3*	o	4	n				
1.6 État et propreté des installations et des équipements									
81	Les sanitaires (toilettes et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
82	Les sols, murs et plafonds sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
83	Le mobilier est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général
84	La literie est propre et en bon état	3*	x	5	o	5	3,92		bon état général
85	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	3*	x	5	o	5	3,50		bon état général

V1 2020

N° du critère	Intitulé du critère	Cat.	statut du critère	Points	Validation du critère	Nb de points obtenus	État propreté	Surfaces relevées	Commentaires
Chapitre 2 : Service au client									
2.1 Qualité et fiabilité de l'information au client									
86	Mise à disposition de la présente grille de classement ou de son résumé sur demande	3*	x	1	o	1			numérique
87	Mise à disposition de dépliants et brochures d'information locale pratiques et touristiques mis à jour (année courante)	3*	x	3	o	3			numérique
88	Documentation d'informations touristiques traduite en au moins une langue étrangère mise à disposition	3*	o	2	o	2			anglais
2.2 Les services proposés									
89	Accueil personnalisé sur place	3*	o	3	o	3			
90	Draps à la demande - draps inclus pour 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
91	Linge de toilette à la demande - linge de toilette inclus pour catégorie 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
92	Linge de table à la demande - Linge de table inclus pour la catégorie 5*	3*	x	2	o	2			en supplément
93	Lits faits à l'arrivée à la demande - service inclus pour la catégorie 5*	3*	o	3	n				
94	Matériel pour bébé (siège et lit à la demande)	3*	x	2	o	2			
95	Service de ménage à la demande	3*	x	2	o	2			en supplément
96	Produit d'entretien à la demande ou mis à disposition	3*	x	3	o	3			
97	Adaptateurs électriques à la demande	3*	x	2	o	2			sur demande
Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable									
3.1 Accessibilité									
Information, sensibilisation									
98	Informations concernant l'accessibilité sur la documentation relative au logement	3*	NA	NA					
Autres services									
99	Mise à disposition d'une boucle magnétique portative	3*	o	2	n				
100	Réveil lumineux ou vibreur	3*	o	2	n				
101	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et couleurs	3*	o	2	n				
102	Mise à disposition d'un téléphone à grosses touches	3*	o	2	n				
103	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	3*	o	2	n				
104	Largeur de toutes les portes adaptée	3*	o	2	n				
105	Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (un seul message à la fois)	3*	o	2	n				
3.2 Développement durable									
106	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie	3*	x	2	o	2			ampoule basse consommation
107	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'énergie supplémentaire	3*	o	2	o	2			détecteurs de présence extérieur
108	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau	3*	x	2	o	2			mousseurs sur robinet
109	Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de la consommation d'eau supplémentaire	3*	o	2	o	2			double débit chasse d'eau
110	Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte volontaire	3*	x	2	o	2			bacs tri sélectif dans local table de ping pong
111	Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	3*	x	3	o	3			dans livret d'accueil
112	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	3*	o	3	o	3			produits eco label apta et vinaigre blanc

V1.2020



RÉSULTATS DU RAPPORT



Adresse du logement meublé :
BERGERIE,CIBERT
64260
ARUDY

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables) :	185
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a) :	176
c) Nombre de points obligatoires atteints :	177
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	OUI
d) Nombre de points obligatoires à compenser - dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3), soit a-c*3 :	24
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée :	105
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de e) :	21
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	45
h) Nombre de points à la carte atteints :	66
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	OUI

V1.2020

Nom de l'inspecteur : TATIN VALERIE

Date : 27 juillet 2020

12345 ÉTOILES DE FRANCE
CLASSEMENT OFFICIEL
DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
RCS Montpellier 525 195 665
11, rue des Carrières
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
06 46 35 44 25

V1.2020